

UNIVERSITE D'ARTOIS

U.F.R. DE DROIT

LICENCE PROFESSIONNELLE " ACTIVITÉS JURIDIQUES " MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Année 2017 / 2018

APPROUVEES AU CONSEIL D'UFR DU 19/09/2017 ET VOTEES AU CFVU DU
29/09/2017

Responsable : N. Nevejans

1. MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

1.1 – coefficients des UE : 5 ECTS : 5 ECTS/Points de coefficients

UE 1 : coeff 1	5 ECTS
UE 2 : coeff 2	10 ECTS
UE 3 : coeff 3	15 ECTS
UE 4 : coeff 1	5 ECTS
UE 5 : coeff 3	15 ECTS
UE 6 : coeff 2	10 ECTS

1.2 - Evaluation générale et compensation

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 si la moyenne des UE5 et UE6 est supérieure ou égale à 10 sur 20.

Les unités d'enseignements sont compensables si la moyenne des UE 5 et UE 6 est égale ou supérieure à 10 sur 20.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement sur demande.

2. ORGANISATION DES EXAMENS

La licence professionnelle comporte deux sessions d'examens pour chaque semestre, à l'exception de l'U.E 5 (projet tutoré) et l'U.E 6 (rapport de stage), pour lesquels il n'y a qu'une session (session initiale ou session 2).

Les rapports de stage et projets tutorés, mentionnés dans les U.E 5 et U.E. 6, doivent être déposés au secrétariat de la Licence professionnelle au plus tard à la date fixée par le directeur dans le cadre du calendrier fixé au Conseil d'U.F.R. Le cas échéant ils font l'objet de la seconde session

UE 1 – Mise à niveau dans le domaine du droit (Coeff.1) :

- Introduction au droit : contrôle continu (coeff 1)
- droit des personnes et de la famille : contrôle continu (coeff 1)

UE 2 – Enseignements juridiques théoriques (coeff.2) :

- procédure civile : un écrit de 2 heures (coeff.2)
- droit des obligations et des contrats : un écrit de 2 heures (coeff.2)
- droit de la construction : un oral (coeff.1)
- droit social : un écrit de 2 heures (coeff. 2)
- droit des sociétés : un oral (coeff.1)
- procédure pénale : un écrit de 2 heures (coeff.2)
- droit commercial et droit de la distribution : un écrit de 2 heures (coeff.2)

UE 3 – Enseignements pratiques et finalisés (coeff.3) :

- rédaction d'actes civils : contrôle continu – (coeff 2)
- rédaction actes de société : contrôle continu – (coeff 2)
- techniques contractuelles : contrôle continu (coeff. 2)
- recouvrement des créances : un oral (coeff.1)
- gestion des ressources humaines : un cas pratique de 2 heures (coeff.1)
- protection des consommateurs : un écrit (2 heures) (coeff.1)
- droit des assurances : un oral (coeff.1)

UE 4 – Module d'apprentissage de méthodes et outils (coeff.1) :

- langue vivante anglais : contrôle continu (coeff.1)
- Nouvelles technologies : contrôle continu (coeff.1)
- Expression orale et écrite : contrôle continu (coeff.1)

UE 5 – Projet tutoré (coeff. 3) :

L'évaluation du projet tutoré repose sur :

1 – la rédaction d'un mémoire (30 à 50 pages, annexes comprises) qui expose le thème abordé, les objectifs de la recherche, le raisonnement suivi ainsi que les éventuels résultats. Ce mémoire fera l'objet d'une soutenance de trente minutes environ (note sur 40).

2 – l'épreuve d'UCPP (note sur 20)

UE 6 – Stage (coeff. 2) :

Les étudiants devront remettre un rapport de stage d'une vingtaine de pages (annexes comprises). Ce rapport devra faire apparaître les conditions dans lesquelles le stage s'est déroulé, les fonctions exercées par l'étudiant. Le rapport devra également présenter la structure d'accueil, son fonctionnement, son organisation interne et sa place dans son environnement.

La note de "stage" résulte de l'évaluation de ce rapport et du "document de suivi" adressé aux entreprises et rempli par leurs soins (1/2 de la note) et une soutenance (1/2 de la note).

RAPPORT DE STAGE

Dans le cadre du stage de licence, l'étudiant doit se voir confier une "mission principale" qui peut prendre des formes très variées et qui constitue son projet tutoré. Le stage tutoré donnant lieu à la rédaction d'un rapport qui sera remis en deux exemplaires, au maître de stage, et au tuteur.

Ce document est présenté dans le cadre d'une soutenance d'environ 30 minutes, en présence de deux enseignants et du maître de stage qui l'a guidé sur le terrain.

LE RAPPORT DE STAGE

Il rend compte du stage dans son ensemble, donc du projet tutoré.

- La 1^{ère} partie du rapport décrit le lieu de stage (présentation de l'entreprise, collectivité territoriale, association...), en insistant sur les dimensions juridiques et économiques (description de la forme juridique de l'entreprise et de ses spécificités, description de l'environnement économique de l'entreprise, définition de la stratégie passée et actuelle – que fait-elle ? comment ? vers quoi se dirige t – elle ?).
- La 2^{ème} partie du rapport correspond à la description des différentes missions confiées au stagiaire, sous forme d'une synthèse des activités, incluant des difficultés rencontrées et les solutions proposées.
- Le projet tutoré est présenté dans la 3^{ème} partie. On doit retrouver ici la question posée par la structure (rappel et analyse de la "mission principale", analyse du problème et de son contexte), la démarche mise en œuvre (description détaillée de la méthodologie, quels moyens d'analyse, quels outils choisis ...) et une présentation des solutions préconisées et des moyens à mettre en œuvre. Cette présentation doit être articulée dans une problématique théorique et s'accompagne d'une synthèse bibliographique.
- Dans une conclusion argumentée, l'étudiant doit obligatoirement dresser le bilan de son expérience de stage en la rattachant à son projet professionnel.

ÉVALUATION

➤ **Forme**

- Construction du propos (introduction, conclusion, plan, articulations logiques);
- Correction de la langue (vocabulaire, orthographe, grammaire, syntaxe, ponctuation);
- Présentation (typographie, mise en page, table des matières, annexes, valorisation);

➤ **Fond**

- Présentation du stage (recherche documentaire sur l'organisation, exploitation des informations, situation du stage dans son environnement);

- Présentation et analyse des tâches effectuées (capacités de description, d'explication, d'argumentation, esprit de synthèse, compréhension du métier);
- Présentation du projet tutoré, pertinence de l'analyse et des recommandations, traitement du thème

(Intérêt du sujet, bibliographie, esprit d'analyse et de synthèse, capacité de réflexion et de recul)

- Bilan des apports du stage (intérêt humain, personnel, professionnel, rapport théorie/pratique, remise en perspective par rapport au parcours et aux objectifs personnels).